

**Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021**



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec les :

Communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)
Télécopieur : 613-957-0474
Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042
Courriel : communications@oag-bvg.gc.ca
Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

ISSN 1927-1980

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

Mandat

La vérificatrice générale du Canada est une mandataire du Parlement. Elle est indépendante du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, ainsi que d'autres lois et décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à effectuer une surveillance des ministères et organismes fédéraux, des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux ainsi que d'autres entités.

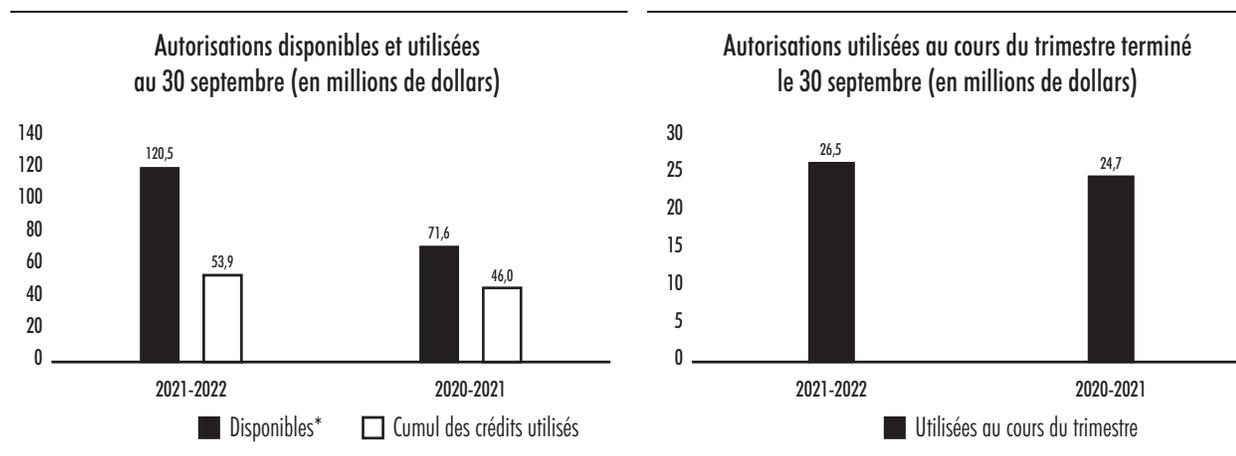
Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses pour l'exercice 2021-2022. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Les autorisations disponibles aux fins d'utilisation ont augmenté en raison de l'approbation, en mars 2021, de la demande de financement pour l'intégrité de notre programme. En outre, toutes les autorisations de crédit ont été fournies au premier trimestre de l'exercice 2021-2022 (75 % en 2020-2021).

Les autorisations utilisées ont augmenté principalement en raison de la croissance de la main-d'œuvre.



* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre

Risques et incertitudes

Aucun risque significatif, ni incertitude n'est à signaler.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Il n'y a pas eu de changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme lors du second trimestre de l'exercice 2021-2022.

Approuvé par :

La vérificatrice générale du Canada,

La vérificatrice générale adjointe
et dirigeante principale des finances,

Original signé par

Original signé par

Karen Hogan, FCPA, FCA

Lissa Lamarche, CPA, CA

Ottawa, Canada

Le 29 novembre 2021

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2021*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	110 673	23 790	48 326	64 402	22 481	41 939
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 660)	(375)	(641)	(2 660)	(243)	(856)
Crédit net 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	108 013	23 415	47 685	61 742	22 238	41 083
Autorisations législatives budgétaires	12 523	3 131	6 262	9 822	2 455	4 910
Autorisations budgétaires totales	120 536	26 546	53 947	71 564	24 693	45 993
Autorisations non-budgétaires	–	–	–	–	–	–
Autorisations totales	120 536	26 546	53 947	71 564	24 693	45 993

* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2021	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Dépenses :						
Personnel	100 316	23 695	46 977	63 092	21 335	40 295
Transports et communications	3 500	168	279	3 320	188	311
Information	1 000	96	297	591	483	532
Services professionnels et spéciaux	11 880	2 658	5 142	4 677	2 287	4 032
Location	2 750	174	1 508	1 101	269	1 217
Services de réparation et d'entretien	225	4	21	171	14	31
Services publics, fournitures et approvisionnements	225	16	30	182	29	46
Acquisition de matériel et d'outillage	3 250	101	320	1 003	316	370
Autres subventions et paiements	50	9	14	87	15	15
Dépenses budgétaires brutes totales	123 196	26 921	54 588	74 224	24 936	46 849
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Sommes recouvrées						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(7)	(36)	(660)	(19)	(46)
Des audits internationaux	(2 000)	(368)	(605)	(2 000)	(224)	(810)
Total des sommes recouvrées	(2 660)	(375)	(641)	(2 660)	(243)	(856)
Dépenses budgétaires nettes totales	120 536	26 546	53 947	71 564	24 693	45 993